

Beijing, dix ans après

assurer l'égalité entre les sexes, le développement et la paix

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une Commission des Nations Unies va évaluer la situation des femmes dans le monde

(New York, 2 février 2005) Dix ans après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing, l'Organisation des Nations Unies donnera l'occasion aux décideurs et experts des gouvernements du monde entier de faire l'inventaire des progrès enregistrés en matière de promotion de l'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles et de prendre des mesures concrètes pour l'avenir.

Cette réunion dite *d'examen et d'évaluation décennale* se tiendra du 28 février au 11 mars 2005 au Siège de l'ONU à New York, dans le cadre de la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme.

La Conférence de Beijing de 1995 a débouché sur un *Programme d'action* novateur dont les Etats Membres et leurs partenaires non gouvernementaux et ceux des Nations Unies entendent voir une application plus large et plus systématique. Cette réunion sera la première occasion offerte, depuis la session de suivi organisée par l'Assemblée générale il y a cinq ans, aux responsables gouvernementaux de haut niveau et aux divers experts de la société civile pour procéder à une évaluation approfondie de la condition de la femme aujourd'hui.

« D'énormes progrès ont été enregistrés depuis Beijing. Davantage de lois plus équitables qui protègent les femmes contre la discrimination, les sévices et la violence sont adoptées. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en pratique le *Programme d'action*, en particulier pour ce qui est de réduire la pauvreté, d'améliorer la santé, d'offrir des possibilités de promotion économique et politique et de réduire les violations des droits de l'homme? », dit Rachel Mayanja, conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité et la promotion de la femme.

La Commission de la condition de la femme abordera deux grands thèmes à la session : d'une part, l'examen des progrès enregistrés dans l'application du *Programme d'action* de Beijing et du document final issu de la session de l'Assemblée générale tenue il y a cinq ans; et, d'autre part, les problèmes et stratégies actuels. Elle examinera les mesures prises au niveau national et favorisera l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques en vue de surmonter les obstacles.

Selon la Directrice de la Division de la promotion de la femme, Carolyn Hannan, un grand nombre d'organisations non gouvernementales devraient participer à la réunion.

« Ce niveau de participation des organisations non gouvernementales à la réunion *d'examen et d'évaluation décennale* témoigne de l'énorme contribution de la société civile à la promotion des droits des femmes au cours des trente dernières années. Leur apport à l'examen et à l'évaluation et leur collaboration continue constituent un élément fondamental du processus? », a déclaré Mme Hannan.



Nations Unies

Le résultat de *l'examen et de l'évaluation décennale* sera présenté à la soixantième session de l'Assemblée générale en septembre 2005.

Le *Programme d'action* offrait aux pays un cadre mondial pour mettre fin à la discrimination contre les femmes et réduire les disparités dans douze domaines critiques, notamment la santé, l'éducation, l'emploi, la participation politique et les droits de l'homme. *L'examen et l'évaluation décennale* porteront sur les défis actuels, notamment les efforts entrepris pour :

- Améliorer l'accès aux soins de santé, y compris les services de prévention et de traitement du VIH/sida et de santé maternelle;
- Sensibiliser l'opinion publique aux droits fondamentaux des femmes et renforcer l'application de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- Accroître la participation des femmes aux instances de décision au niveau du gouvernement et de la société civile;
- Offrir toutes les possibilités économiques aux femmes, notamment l'accès au microfinancement;
- Prévenir la violence contre les femmes, notamment la traite des femmes, et mettre fin à l'impunité dont jouissent les auteurs de tels actes;
- Réduire les conflits armés et accroître la participation des femmes à la consolidation de la paix ainsi qu'à la prévention et au règlement des conflits.

En prélude à la session de la Commission de la condition de la femme consacrée à *l'examen et à l'évaluation décennale*, 134 pays ont communiqué à l'ONU des informations concernant les mesures qu'ils ont prises pour promouvoir l'égalité des sexes et appliquer les recommandations du *Programme d'action*. Des travaux préliminaires ont été aussi réalisés lors des réunions intergouvernementales régionales organisées par les Commissions économiques des Nations Unies en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique latine et en Asie occidentale et dans le cadre de groupes interactifs de discussion en ligne.

D'une durée de deux semaines, la session comprendra une séance plénière de haut niveau ouverte à tous les Etats Membres et observateurs des Nations Unies, au cours de laquelle les représentants vont renouveler leur engagement en faveur de l'égalité et de la promotion des femmes. Elle comportera aussi une table ronde réunissant les hauts représentants des gouvernements, notamment des premières dames et les ministres de la condition féminine, ainsi que les responsables chargés des questions d'égalité entre les sexes à l'ONU et dans les organisations non gouvernementales et celles de la société civile.

En outre, sept groupes interactifs de discussion donneront l'occasion d'examiner de manière plus détaillée les questions liées aux politiques, notamment la prise en compte de l'égalité des sexes dans le domaine macroéconomique, les liens entre l'application du *Programme d'action* et de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ainsi que la façon dont les jeunes — femmes et hommes — perçoivent l'égalité des sexes à l'avenir.

Outre les manifestations officielles, diverses autres activités parallèles visant à sensibiliser l'opinion à certains des facteurs qui continuent d'entraver les progrès en matière d'application du *Programme d'action* de Beijing seront organisées par les Etats Membres, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales.

Pour plus d'informations concernant *l'examen et l'évaluation décennale*, y compris les renseignements relatifs à l'accréditation des médias qui souhaitent y participer, visiter le site : <http://www.un.org/womenwatch/daw/Review/>

Pour les questions émanant des médias, contacter :

Mme Renata Sivacolundhu
Section du développement
Département de l'information
Tél. : (1-212) 963-2932; Télécopie : (1-212) 963-1186
Courrier électronique : mediainfo@un.org

Pour les questions émanant des ONG, contacter :

Division de la promotion de la femme de l'ONU
Tél. : (1-212) 963-4714
Courrier électronique : Csw49@un.org